

fournira aussi en pareil cas 3000. hommes d'Infanterie & 2000. Chevaux. Mais si la Partie attaquée aimoit mieux avoir des Vaisseaux de guerre & de transport, ou même des Subsidés en argent, ce qu'on laissera toujours à son choix, alors les autres parties lui fourniront des Vaisseaux ou de l'argent à proportion de la dépense des Troupes à donner comme ci-dessus. Et pour ôter toute sorte de doute par raport à cette dépense, les Parties contractantes conviennent que mille hommes de pied seront évaluez à 10000. florins d'*Hollande* par mois, & mille Chevaux à 30000. florins de la même monnoye aussi par mois; & l'on fera le calcul pour les Vaisseaux de guerre & de transport à proportion. Si les secours ci-dessus spécifiez ne fussent pas pour faire faire justice à la Partie lésée, alors les Parties contractantes conviendront ensemble des forces ultérieures à être fournies; & & enfin en cas de nécessité, lesdits Alliez assisteront la Partie lésée de toutes leurs forces, & même déclareront la Guerre à l'Agresseur.

4. Et comme lesdits trois Serenissimes Rois sont résolus de resserrer de plus en plus l'étroite union qui regne entr'eux, par toutes les marques possibles d'une bonne foi & d'une confiance mutuelle, ils sont convenus réciproquement, non seulement de n'entrer dans aucun Traité, Alliance ou engagement quelconque qui pourroit être contraire, en quelque maniere que ce fût, aux intérêts les uns des autres; mais même de s'entre-communiquer fidelement les propositions qui pourroient leur être faites, & de ne prendre sur ce qui leur seroit proposé, aucune résolution que de concert, & après avoir examiné conjointement ce qui seroit convenable à leurs intérêts communs, & propre de maintenir l'équilibre de l'*Europe*, qu'il est si
nécessai-